



Woodbine.

M. Gaskin a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 9.27.07 (b) de la CAJO (son cheval est entré en contact par inadvertance avec un autre cheval, entraînant ainsi un placement).

M. Gaskin s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.

Décision #2761850

### **Courses :**

Course 1 – Le #4, "Beer Mosa", (Eswan Flores), a terminé la course en 7<sup>e</sup> position.

Il est parti lentement et a été dépassé à la ligne d'arrivée.

Course 2 – Le #7, "Systematic", (Sahin Civaci), arrivé en 2<sup>e</sup> position, a été serré peu après le bris d'allure.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le #5, "Six for a Nine", (Eswan Flores), arrivé en 8<sup>e</sup> position, est parti de manière irrégulière.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

### **Réclamations :**

#### **Course 1**

Le #6, "Taproom", pour \$ 15,000, entraîneur Bruno Schickedanz, entraîneuse Julie Mathes.

Il est en observation et a été déclaré apte par le vétérinaire de l'Association après la période d'observation.

**Course 5**

Le #1, "Cotton", pour \$ 47,500, entraîneur Anglea et Colin Rutledge, entraîneur Micheal Wright Jr.

Il est en observation et a été déclaré apte par le vétérinaire de l'Association après la période d'observation.

**Course 7**

Le #1, "She Makes A Point", pour \$ 40,000, propriétaire Sek-Yuen Cheung, entraîneur Danny Yu.

Il est en observation.

**Paris : \$ 2,739,755**